COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Entente entre trois villes de la région !

UNE UNIFICATION DES FORCES DE SÉCURITÉ INCENDIE QUI PROFITERA À LA POPULATION

Saint-Constant, le 9 juin 2021 – Les maires des municipalités de Saint-Constant, Sainte-Catherine et de Candiac ont annoncé aujourd'hui une entente de principe visant à unifier leurs forces en matière de protection contre les incendies.

En effet, lors de son assemblée extraordinaire du 7 juin dernier, la Ville de Candiac a entériné par résolution son intention d'adhérer son service de sécurité incendie à la Régie intermunicipale d'incendie, et ce, dès le 1er janvier 2022. Ainsi, la constitution, incluant les 3 villes, formera une seule entité, la **Régie Incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries**.

Cette entente sera officialisée lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie qui est prévue le 17 juin prochain. Une conférence de presse sera également organisée pour présenter tous les détails de cette unification.

L'adhésion du service de la Ville de Candiac à la Régie permettra d'offrir aux citoyens des services 24 heures par jour, 7 jours sur 7, de même qu'à déployer la couverture des premiers répondants sur tout le territoire. La Régie intermunicipale d'incendie offrira ainsi des services à près de 70 000 citoyens. Les nominations de monsieur Claude Brosseau, directeur, et monsieur Steeve Lamontagne, directeur adjoint, ont aussi fait l'objet d'un consensus entre les villes.

« L'unification des services permettra de s'adapter efficacement aux nouvelles réalités, notamment la densification urbaine et le vieillissement de la population qui ont fait évoluer les besoins et les attentes en matière de services de sécurité incendie. À la suite de discussions très constructives entre les villes, une conclusion s'est imposée, car nous serons, ensemble, plus forts, plus efficaces et plus efficients. » a mentionné monsieur Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant.

Quant à elle, madame Jocelyne Bates, mairesse de Sainte-Catherine avance que « l'unification des services engendrera non seulement une bonification des services, mais elle facilitera la mobilité des effectifs et des équipements sur le territoire. Nous poursuivons ainsi la vision fondatrice de la Régie, soit d'offrir un excellent service aux citoyens, au meilleur coût possible ».

Pour sa part, monsieur Normand Dyotte, maire de Candiac, mentionne que « concrètement, notre force de frappe sera augmentée avec la présence des employés en caserne 24/7 et une couverture de premiers répondants sur notre territoire. Nul doute, cette unification bonifiera de façon considérable la qualité des services offerts à la population candiacoise. L'ensemble des citoyens desservis par la Régie pourra compter sur le professionnaliste de nos employés sous la direction de Claude Brosseau et Steeve Lamontagne, qui ont démontré une vision claire et efficace du service. »

« Les conseils municipaux des trois villes ont donné leurs accords de principe à ces nouvelles orientations et par la suite, une transition s'amorcera dès le 1er juillet 2021. Le succès de cette transition passera par la qualité des échanges avec toutes les parties prenantes, les employés en premier lieu. Le respect et la collaboration seront au cœur du processus. Nous aurons l'occasion d'échanger plus en profondeur sur le futur de l'organisation. » a conclu Claude Brosseau, directeur.

Cette unification conclue plus de quatre années de réflexion de la part des élus et rejoint un objectif commun : devant les nombreux défis qui se présentent continuellement en matière de sécurité publique, offrir des services améliorés dans une vision d'équipe, le tout accompagné d'une sage gestion financière, amène l'évidence d'une régie de prévention et d'incendie regroupée pour notre secteur.

TOUS ENSEMBLE POUR UN AVENIR SÉCURITAIRE !

-30 -

Contact : Patricia Traversy
Régie intermunicipale d'incendie
260, rue Saint-Pierre, bureau 100
Saint-Constant, Québec,
Téléphone : ((514)641-7142